

### COMMUNIQUE DE PRESSE 14/49

#### ■ PUBLICATION PAR LA BCE DE LA LISTE FINALE DES ENTITES IMPORTANTES SOUMISES A LA SURVEILLANCE PRUDENTIELLE ET DE LA LISTE DES INSTITUTIONS MOINS IMPORTANTES

Ce jeudi 4 septembre 2014, la Banque centrale européenne (BCE) a publié la liste finale des 120 établissements de crédit importants qui seront supervisés à partir du 4 novembre 2014.

Le communiqué de presse est disponible à l'adresse Internet :

[http://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2014/html/pr140904\\_2.en.html](http://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2014/html/pr140904_2.en.html) (uniquement en anglais).

La liste des entités importantes soumises à la surveillance prudentielle et la liste des institutions moins importantes est disponible à l'adresse Internet :

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/ssm-listofsupervisedentities1409fr.pdf?7f491a3d1ffd265b97f0ed2d9a7d939e>.

Luxembourg, le 4 septembre 2014

